
Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris
(Institut historique allemand)
Band 20/2 (1993)

DOI: 10.11588/fr.1993.2.58332

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

Heinrich SCHEEL, *Die Mainzer Republik, III. Die erste bürgerlich-demokratische Republik auf deutschem Boden*, Berlin (Akademie-Verlag) 1989, 596 p. (Akademie der Wissenschaften der DDR, Schriften des Zentralinstituts für Geschichte, 44).

Attendu depuis longtemps vu la qualité des tomes I et II de *La République de Mayence*¹, le vol. III a paru l'année du bicentenaire et clôt ainsi les travaux de H. S. sur le Sud de l'Allemagne. Si les deux premiers volumes étaient avant tout des recueils de procès-verbaux, ceux du club de Mayence et ceux de la Convention, accompagnés certes de très longues introductions, celui-ci est une histoire de la République de Mayence. Cette histoire ne pouvait se concevoir qu'après la publication et l'exploitation des sources et les trois volumes forment donc un ensemble complet et cohérent, d'autant que H. S. publie également dans ce vol. III de nombreuses études antérieures se rapportant au sujet et dispersées jusqu'ici dans plusieurs revues, ce qui lui permet à la fois d'alléger son texte et de présenter un ensemble tout à fait complet. Par son sous-titre: »la première République démocratique bourgeoise sur le sol allemand«, H. S. annonce la couleur et, dès la préface, il avoue que sa présentation ne sera pas exempte de polémique par rapport à certaines thèses défendues par d'autres chercheurs. Il faut dire que tout est objet de polémique dans cette histoire de la République de Mayence.

A commencer par l'intensification des troubles en Rhénanie à partir de 1789, minimisée par l'historiographie occidentale dont le but est d'occulter au maximum l'existence d'un esprit révolutionnaire allemand et qui développe son argumentation dans deux directions: d'une part, les réformes engagées par les princes rendaient inutile une révolution, d'autre part tout ce qui s'est produit a été d'importation française. C'est ce qu'auraient voulu prouver T. Blanning et, dans une moindre mesure, F. Dumont. H. S. concède que l'exemple français a eu un effet plus puissant là où les contacts avec la France étaient plus étroits, c'est-à-dire dans les pays proches de l'Alsace française et de Landau. C'est là que se forme une opposition qui va se radicaliser jusqu'à avoir des visées révolutionnaires. H. S. en donne des exemples très précis pris dans de nombreux villages, mais aussi dans les grandes villes. Il rappelle que, jusqu'à l'été 1791, il n'y a eu aucune propagande française visant à révolutionner les pays étrangers. Ce sont les efforts des contre-révolutionnaires pour mettre sur pieds une fédération des souverains contre le peuple français qui ont entraîné comme conséquence le désir de s'allier avec les peuples contre les rois. C'est Karl Clauer qui donne le coup d'envoi avec »Der Kreuzzug gegen die Franken« (juin 1791) mettant en garde contre l'action des émigrés. Donc, comme pour la frontière naturelle du Rhin, idée qui sera lancée par G. Forster bien avant Danton dès novembre 1792, c'est un Allemand qui est à l'initiative. Cette interprétation des faits oppose H. S. à Dumont qui considère que la guerre de la Révolution est d'emblée expansionniste.

Le deuxième point de désaccord concerne la participation des Allemands à la Révolution de Mayence, minimisée par Dumont (surtout par Blanning) qui voit dans les révolutionnaires allemands essentiellement des instruments de la politique française. Là, H. S. démontre par de très nombreux exemples pris dans les couches plébéiennes et chez les artisans que les révolutionnaires de Mayence pouvaient s'appuyer sur une base populaire, ce qui a permis l'enracinement de la Révolution, même si ce sont bien évidemment des intellectuels qui la dirigeaient. Le troisième point important de divergence concerne le caractère démocratique des élections que Dumont conteste par le fait qu'il fallait prêter serment pour voter et qu'il n'y avait pas d'alternative alors que H. S. considère ces élections comme une étape dans la lutte pour le pouvoir politique et explique qu'il a fallu passer en quelques mois seulement de la croyance à la toute puissance de l'éducation à la reconnaissance que la réalisation des droits de l'homme abstraits passait par la lutte contre les partisans de l'ordre féodal. Enfin, le dernier

1 Die Mainzer Republik I. Protokolle des Jakobinerklubs, hg. und eingeleitet, kommentiert und bearbeitet von H. SCHEEL, Akademie-Verlag Berlin 1975; 2^e édition revue et complétée, Berlin 1984; Die Mainzer Republik II. Protokolle des rheinisch-deutschen Nationalkonvents mit Quellen zu seiner Vorgeschichte, hg., eingeleitet, kommentiert und bearbeitet von H. SCHEEL, Berlin 1982.

point de désaccord porte sur la continuité du mouvement démocratique et révolutionnaire jusqu'en 1848, contestée par Dumont et démontrée par H. S. Celui-ci reste donc fidèle à ses options qui s'inscrivent contre l'interprétation de Dumont depuis le problème de la germanité de cette Révolution jusqu'à celui de la ligne de continuité.

Si cette polémique reste certainement encore ouverte, il n'en reste pas moins que H. S. a fait un travail considérable sur les sources d'archives et, surtout qu'il les a fait connaître en les publiant. Ce qui fait également l'intérêt de son travail, c'est qu'il s'appuie aussi sur les témoignages des contemporains tels qu'on peut les trouver dans les récits de voyage, les mémoires et en particulier dans les correspondances dont celle de G. Forster et de C. Böhmer qui sont très exploitées, ainsi que sur les textes des révolutionnaires allemands, ce qui donne à son histoire de la République de Mayence une dimension que n'ont pas les histoires de cette République publiées jusqu'ici. Comme il se doit, on trouve une bibliographie (non exhaustive), un index des noms de personnes et de lieux et surtout de nombreuses illustrations, malheureusement en noir et blanc, dont un grand nombre ne se trouvent pas dans les deux expositions organisées par l'Institut Goethe, ainsi qu'une carte, en couleurs celle-ci, qui permet de mieux apprécier l'étendue du mouvement révolutionnaire dans cette région. Ces trois volumes représentent désormais l'instrument de travail indispensable pour quiconque veut faire des recherches sur le mouvement révolutionnaire allemand.

Marita GILLI, Besançon

Norbert FINZSCH, *Obrigkeit und Unterschichten. Zur Geschichte der rheinischen Unterschichten gegen Ende des 18. und zu Beginn des 19. Jahrhunderts*, Stuttgart (Franz Steiner Verlag) 1990, 335 S.

Ce livre est consacré à l'histoire des couches que l'auteur qualifie d'inférieures et à celle des rapports que les autorités françaises établirent avec elles à l'époque où Cologne était française, c'est-à-dire entre 1794 et 1813. Disons tout de suite que s'ils nous arrive de ne pas être d'accord avec ce qu'écrit l'auteur ce n'est pas pour contester le sérieux de son travail. Il n'est d'ailleurs pas prouvé que sur ces points de désaccord, il ait obligatoirement tort¹.

Des études de ce genre sont toujours délicates à mener car, dès le départ, l'historien se heurte à des problèmes de nomenclature et de définition. N. F. a préféré utiliser le mot de «couches inférieures» (*Unterschichten*) à celui de «classes inférieures» (*Niedereren Klassen*) et sans doute a-t-il bien fait car la notion de classe sociale pré-suppose toujours l'idée d'une certaine solidarité entre ceux qui reconnaissent y appartenir².

On peut discuter les critères choisis par l'auteur. Il a décidé de ranger dans les couches inférieures, toutes les catégories de gens qui, à l'époque française (1794-1813), ont été l'objet de l'attention des autorités chargées du maintien de l'ordre soit parce qu'elles tiraient leurs moyens d'existence de la charité publique ou privée, soit parce qu'elles vivaient d'activités définies par la loi comme délictueuses et criminelles. Ainsi distingue-t-il (p. 26 et suiv.): les «pauvres ayant un foyer» (*Hausarmen*) qui sont des sédentaires n'enfreignant pas les lois, les mendiants qui n'ont pas de domicile fixe³ et vivent dans le respect des lois, les contrebandiers qui ont un domicile fixe mais enfreignent les lois douanières, les brigands qui n'ont pas de domicile fixe, qui sont groupés en bandes et vivent de la criminalité.

Est-il judicieux de ranger les contrebandiers dans les classes inférieures, surtout à une

1 N. F. nous a fait le très grand honneur de solliciter nos avis quand il rédigeait son travail. Ce compte rendu se situe dans le prolongement de ces échanges épistolaires.

2 Encore que l'on pourrait discuter pour savoir si l'existence d'une classe exige absolument celle d'une conscience de classe.

3 Encore pourrait-on distinguer entre les mendiants qui fréquentent toujours les mêmes lieux et les vagabonds ou chemineaux (*Landstreicher*).